

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =  
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières  
**Herausgeber:** Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres  
**Band:** 42 (1944)  
**Heft:** 5

**Vereinsnachrichten:** Société suisse des géomètres : comité central : procès-verbal de la  
séance du 18 mars 1944 à Locarno

**Autor:** Gsell, J.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

oder auch

$$\Delta a \approx b \cdot 2 \Delta \delta$$

$$\Delta b \approx -a \cdot \Delta \delta$$

Für  $\Delta \delta = \frac{0,001''}{\rho}$ ,  $a = b = 128\,000$  m wird

$$\Delta a \approx 1 \text{ mm}$$

$$\Delta b \approx 0,5 \text{ mm}$$

(Schluß folgt.)

## Société suisse des Géomètres

### Comité central

#### *Procès-verbal de la séance du 18 mars 1944 à Locarno*

Sont présents: Tous les membres du Comité central ainsi que le rédacteur du journal, M. le Dr. Baeschlin, Professeur.

La séance a lieu à l'hôtel Du Lac, elle est ouverte à 14 heures par M. Bertschmann, président central.

1<sup>o</sup> *Le procès-verbal* de la séance du 27 novembre 1943 à Berne, est lu et adopté.

2<sup>o</sup> *Mutations.* Sur leur demande, le comité central procède à l'admission comme nouveaux membres de la SSG. des personnes suivantes:

|                                                             |                                            |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Staub Edmond, ingénieur rural et géomètre officiel à Meilen | né en 1918, de Hombrechtikon               |
| Schneider Walter, ingénieur rural à Andelfingen             | né en 1916, de Zurich                      |
| Gianini Lindo, ingénieur rural à Roveredo                   | né en 1912, de Corticiasca                 |
| Albertini Rodolfo, géomètre officiel                        | né en 1892, de Ponte Campovasto, à Vacallo |

|                                                          |                           |
|----------------------------------------------------------|---------------------------|
| Ramser Ernest, ingénieur rural, professeur EPF. à Zurich | né en 1894, de Schnottwil |
|----------------------------------------------------------|---------------------------|

M. Moret Antoine, géomètre officiel à Martigny-Bourg, est tracé de la liste des membres.

Sont nommés membres vétérans:

| nés en |                                       | Membre de la société depuis |
|--------|---------------------------------------|-----------------------------|
| 1878   | Baumgartner Theodor à Küsnacht/Zurich | 1902                        |
| 1878   | Beyeler Arnold à Laupen/Berne         | 1904                        |
| 1878   | Matthey Charles à Genève              | 1910                        |
| 1878   | Weber Werner à Frauenfeld             | 1904                        |
| 1878   | Winkler Emil à Russikon/Zurich        | 1912                        |
| 1887   | Ritter Emil à Massagno/Tessin         | 1909                        |

(n'exerce plus la profession)

3<sup>o</sup> *Le rapport annuel* pour 1943 est adopté avec remerciements à son auteur M. Bertschmann.

Le caissier Kübler présente son rapport sur les *comptes annuels* et sur les fonds spéciaux, l'approbation en est recommandée à la conférence des présidents.

Le rédacteur donne des renseignements concernant les pages du journal dépassant le nombre conventionnel; il fait remarquer que

malgré cela la publication d'un certain nombre de travaux a dû être refusée ou différée.

La table générale comprenant la matière contenue dans notre journal dès sa création, est sur le point d'être terminée, la publication en est prévue pour cette année encore. Ce travail effectué par le collègue Fisler, a été après examen, qualifié d'excellent par le rédacteur du journal.

4<sup>o</sup> Le *budget* pour 1944 est mis en discussion; la cotisation annuelle reste la même. Comptes et budget se trouvent comme pièce annexe du journal (voir numéro d'avril).

5<sup>o</sup> Le président Bertschmann donne un compte-rendu des délibérations concernant les *tarifs pour les travaux d'améliorations foncières*.

Une avance plus accélérée des travaux lui paraît impossible, du fait qu'un certain nombre de membres de la commission d'étude des tarifs ne pourrait accepter un nombre plus élevé de séances.

La marche des travaux est du reste satisfaisante et toutes les questions en étude trouveront prochainement une solution favorable. Une démarche a été faite auprès de l'office fédéral des améliorations foncières dans le but d'obtenir de la confédération, une subvention pour les travaux en cours.

Le président renseigne ensuite le comité sur les pourparlers qui, sur la demande de l'association du personnel auxiliaire, eurent lieu avec le chef du département fédéral de justice et police. La délégation du personnel auxiliaire, fit valoir à cette occasion à l'appui d'une enquête, que 80 % des bureaux et entreprises ne s'en tenaient pas aux instructions prescrites.

Cette affirmation devra être mise au clair et nécessitera une nouvelle conférence.

6<sup>o</sup> *Assemblée générale de 1944*. Le vice-président M. Baudet annonce qu'il ne sera pas possible à la section genevoise d'entreprendre cette année, l'organisation d'une assemblée générale de 2 jours, mais il fait entrevoir la possibilité de l'organisation de la dite assemblée à Lausanne ou Montreux par la section vaudoise: M. Baudet se mettra en relation avec les deux sections afin de mettre cette question au clair d'ici à la conférence des présidents. La date de la dite assemblée est prévue pour la seconde moitié du mois de juin.

7<sup>o</sup> *Divers*. En raison des frais occasionnés par l'établissement du tarif des travaux d'améliorations foncières, le caissier Kübler propose, afin de procurer à la caisse centrale des ressources plus élevées; étendre le domaine des travaux soumis aux contributions.

Cette proposition nécessitant une modification de l'art. 34 des statuts centraux ainsi que des art. 13-15 du règlement des taxations; le comité central présentera une proposition y relative dans le sens d'une définition plus détaillée des travaux et des contributions.

Le comité central a l'intention d'organiser dans le courant de cette année, un cours de comptabilité. Gsell fait ressortir l'importance d'organiser dans le cadre de la société centrale un cours unifié de comptabilité d'exploitation, applicable aussi pour les tarifs. Il sera du devoir des instructeurs de choisir un système facile et pratique à la portée de tous les bureaux privés.

Le vice-président Baudet fait part de l'indécision de M. Jaquet d'accepter le mandat à lui offert, de délégué auprès de l'association du plan d'aménagement national; ceci pour cause d'une connaissance insuffisante de la langue allemande.

La question des exigences concernant l'exécution des originaux des plans d'ensembles fédéraux, est remise pour examen à une commission spéciale.

*8. Transformation de la société; premières délibérations au sujet du projet des statuts.*

Le président Bertschmann présente au comité central un projet de statuts d'une « Société suisse des mensurations et améliorations foncières ».

Après la mise au point de quelques petites modifications rédactionnelles, le texte sera soumis à l'examen des sections. Le comité remercie le président pour ce grand travail préparatoire.

Après discussion concernant différentes demandes et propositions individuelles, le président lève la séance à 18.30 h.

Le secrétaire ne voudrait pas terminer ce procès-verbal sans adresser au nom du comité central à la section du Tessin et tout spécialement à ses membres Solari et Maderni, ses chaleureux remerciements pour leur bienveillante hospitalité.

Sulgen, le 27 mars 1941.

Le secrétaire:  
J. Gsell

## **Frühjahrsversammlung der Sektion Zürich-Schaffhausen**

Samstag, den 15. April 1944, hielt die Sektion Zürich-Schaffhausen im Restaurant Strohnhof in Zürich ihre ordentliche Frühjahrsversammlung ab. Die Teilnahme ließ etwas zu wünschen übrig, da vom 13.–15. April vom Zürcher Ingenieur- und Architektenverein an der ETH. ein Vortragskurs stattfand, den mehrere Mitglieder unserer Sektion ebenfalls besuchten. Es war dies sehr naheliegend, weil zuständige Dozenten und maßgebende Fachleute über Arbeitsbeschaffungspläne in der Kulturtechnik, über Waldstraßenbau, Kanalisationen und Wasserversorgungen referierten. Auf dem Gebiete der Kulturtechnik sprach der eidg. Kulturingenieur über Entwicklung, Stand und Zukunftsaufgaben des Meliorationswesens. Seinen mit reichem Zahlenmaterial belegten Ausführungen folgten Fachleute und Laien mit großer Aufmerksamkeit. Kulturingenieur Tanner, Zürich, machte die Zuhörer mit dem Wesen einer Güterzusammenlegung und Rebbergmelioration bekannt, erläuterte auch an einigen Beispielen ihre enge Beziehung zur Regionalplanung. Prof. Ramser behandelte das Entwässerungswesen in einem theoretischen und praktischen Teil. Kartenmaterial, Lichtbilder und zwei Kurzfilme ergänzten diese grundlegenden Referate.

Nach diesem kurzen Hinweis will ich die abwesenden Vereinsmitglieder und andere Interessenten über den Verlauf unserer Frühjahrsversammlung zusammenfassend orientieren. Zur Behandlung standen die in Art. 7 vorgesehenen statutarischen Geschäfte. Präsident Vogel gab in seinem Jahresbericht einen Überblick über das verflossene Vereinsjahr und stellte dabei fest, daß es den drei vorhergegangenen gleich geblieben ist. Durch Schaffung von neuem Kulturland sind wir berufen, der Landwirtschaft zu helfen in der Steigerung der Lebensmittelproduktion. Dabei durften wir uns auch im fünften Kriegsjahr auf eine ersprießliche Zusammenarbeit mit den vorgesetzten Amtsstellen stützen. Der Mitgliederbestand der Sektion ist auf 71 angestiegen, verstorben sind im Berichtsjahr Kantonsgeometer Bühner, Schaffhausen, und A. Baumer, Herblingen. Präsident Vogel gedenkt ihrer in anerkennenden Worten, die Versammlung ehrte die hingeschiedenen Kollegen durch Erheben von den Sitzen.